

**ME 63 - SCIENCES DU MEDICAMENT**  
**PR 381 - M2 Biotechnologie Pharmaceutique et thérapies innovantes**

Le règlement des études de l'Université Paris-Saclay rappelle que les semestres ne sont pas compensables entre eux, que la note plancher est de 7/20. Dans cette formation, toutes les UE du premier semestre sont compensables entre elles. C'est aussi le cas des UE du deuxième semestre à l'exception du stage qui n'est ni compensable ni compensant. Par défaut, les coefficients affectés à chacune des UE sont proportionnels aux ECTS correspondants.

Nom du UE	Semestres	ECTS	Heures	Modalités de contrôle de connaissances	Coefficients
<b>S3 - Semestre 3</b>					
<b>UE obligatoires</b>					
Bioprocédés et production de protéines recombinantes	S3	6	60	Session 1 : Examen et Contrôle continu. Seuil de compensation 6 sur 20 - Session 2 : Oral ou écrit ; Seuil de compensation 6 sur 20	6
Thérapie cellulaire	S3	3	34	Seuil de compensation à 6 sur 20. Session 1 : Examen écrit - Session 2 : Oral ou écrit	3
Thérapie génique et vectorisation	S3	3	32	Seuil de compensation 6 sur 20. Session 1 : Contrôle continu et Epreuve écrite - Session 2 : Oral ou écrit	3
Contrôle qualité et Biotechnologie Contrôle qualité et Biotechnologie	S3	6	50	Session 1 : Écrit + CC et travail personnel. Seuil de compensation 6 sur 20 - Session 2 : Oral ou écrit. Seuil de compensation 6 sur 20	6
Développement et enregistrement des médicaments biologiques et de thérapie innovante	S3	3	40	Seuil de compensation 6 sur 20 pour l'UE et pour l'épreuve théorique de l'UE. Session 1 : CC + Écrit - Session 2 : Oral ou Ecrit	3
Vaccins et nouvelles stratégies vaccinales	S3	2	20	Seuil de compensation 6 sur 20. Session 1: Examen écrit (questions rédactionnelles sans document) - Session 2 : Oral ou écrit	2
AQ et biotechnologie	S3	2	24	Session 1 : Examen écrit (questions rédactionnelles sans document). Session 2 Oral ou écrit Seuil de compensation 6 sur 20	2
Entreprises biotechnologiques : enjeux organisationnels et humains	S3	2	24	Seuil de compensation 6 sur 20. Session 1 : Contrôle continu évaluation d'un projet pratique et examen écrit - Session 2 : Oral ou Ecrit	2
<b>1 UE à choix</b>					
UE de spécialisation professionnelle et pratique	S3	3	60	Seuil de compensation 6 sur 20. Session 1 : Étude de cas + TP (CC + Présentation orale) - Chacune des notes doit être supérieure à 6/20 - Session 2 : Oral	3
UE de spécialisation à la recherche	S3	3	50	Seuil de compensation 6 sur 20. Session 1 : Contrôle continu et Examen - Session 2 : Oral	3
<b>TOTAUX ECTS S3</b>	<b>S3</b>	<b>30</b>	<b>344</b>		
<b>S4 - Semestre 4</b>					
UE Stage pro ou recherche	S4	30	0	Seuil de compensation 10 sur 20. Session 1 : Appréciation + Mémoire + Soutenance - Session 2 : Oral et/ou Écrit	30
<b>TOTAUX ECTS S4</b>	<b>S4</b>	<b>30</b>	<b>0</b>		